

Décision

Générale

colonial

Décision n° 13-390-1929 Nominations

n° 13-390-1929

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 mai 1929

Numéro JO
n° 390 du 31/05/1929

Date du numéro
31 mai 1929

TEXTE INTÉGRAL

M. Arnaud, agent contractuel du service des travaux publics, est nommé chef par intérim du service des travaux publics à compter du jour de sa prise de service, en remplacement de M. Pla, rentrant en congé. M. Arnaud aura droit, en cette qualité, à une indemnité de fonctions de 1.000 fr. l'an et au complément de solde de 2.000 francs l'an. M. Arnaud sera, en outre, chargé des opérations de bornage et exercera les fonctions d'agent voyer. Il prètera, avant d'entrer en fonctions, le serment prévu par la loi. M. Arnaud sera également chargé du contrôle des eaux et de l'électricité de la ville de Djibouti.